

Val-d'Or, le 26 avril 2018

À : **M<sup>me</sup> Andréane Lespérance**  
**Direction des relations avec les Autochtones**  
**Secrétariat aux Affaires autochtones**

c.c. : **M<sup>me</sup> Pascale Labbé, Ministère de la Justice**  
**M<sup>e</sup> André Fauteux, Ministère de la Justice**  
**M<sup>e</sup> Marie-Paule Boucher, Ministère de la Justice**  
**M<sup>e</sup> Denise Robillard, Ministère de la Justice**  
**M<sup>me</sup> Deirdre Geraghty, Ministère de la Justice**

De : **M<sup>e</sup> Marie-Josée Barry-Gosselin, Procureure en chef adjointe**

Objet : **Demande de renseignements dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès**

Dossier : **DG-0163-G**

Madame Lespérance,

Dans le cadre de ses travaux, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès* (CERP) sollicite la collaboration du Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA) concernant le **Plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones**.

Le 22 octobre 2008, le Conseil des ministres a désigné le SAA en tant que responsable de l'élaboration d'un *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones*. Deux journées de consultation ont été tenues en automne 2013, et la CERP a pu prendre connaissance du document de consultation publié en octobre 2013, ainsi que du document de synthèse des consultations du 6 mai 2014.

Toutefois, la consultation du site internet du SAA nous indique qu'il ne semble pas y avoir eu depuis 2014 de suites données à cette consultation. Il ne semble pas y avoir d'information disponible publiquement quant à l'état d'avancement d'un *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones*. À cet effet, nous demandons au SAA de nous transmettre les informations/documents suivants :

1. Toute information relative aux suites données à la consultation par le SAA et par les ministères et organismes concernés;
2. Toute information relative à l'élaboration et au contenu du *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones*, incluant les étapes complétées, en cours et à venir;
3. Toute information relative à l'échéance prévue pour l'adoption d'un *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones*.

Nous vous prions de nous transmettre toute autres information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

*La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.*

Nous vous demandons de répondre à la présente en nous communiquant les informations et la documentation demandées dans les **quinze (15) prochains jours**.

Pour ce faire, vous pouvez procéder par courriel à [nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca](mailto:nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca). S'il s'agit de documents confidentiels, nous vous proposons de mettre à votre disposition notre plateforme de Partage sécurisé de documents (PSD). Si cette proposition vous convient, veuillez nous l'indiquer par courriel à [nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca](mailto:nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca) afin que nous vous fassions suivre la procédure à cet effet. Enfin, si vous préférez nous les adresser par la poste, veuillez nous les faire parvenir par messagerie à l'adresse suivante :

M<sup>me</sup> Nicole Durocher

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics  
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Également, vous avez la responsabilité de nous aviser lorsque les documents ou les renseignements transmis en réponse à la présente ont un caractère confidentiel ou privilégié. Nous vous invitons donc à nous en faire part par écrit et à contacter, au besoin, le procureur ou la procureure en charge du dossier afin d'avoir une discussion sur l'utilisation qui pourra être faite desdits documents ou renseignements.

Pour toute question concernant cette demande, veuillez en faire part à M<sup>me</sup> Jacinthe Poisson directement par courriel à [jacinthe.poisson@cerp.gouv.qc.ca](mailto:jacinthe.poisson@cerp.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 819 354-5002.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, Madame Léspérance, nos plus sincères salutations.

**M<sup>e</sup> Marie-Josée Barry-Gosselin**

**Procureure en chef adjointe / Deputy Chief Counsel**

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès


600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Tél.: (sans frais / toll free) 1 844 580-0113

Tél.: 819 354-5039

[marie-josee.barry-gosselin@cerp.gouv.qc.ca](mailto:marie-josee.barry-gosselin@cerp.gouv.qc.ca)

[www.cerp.gouv.qc.ca](http://www.cerp.gouv.qc.ca)

@cerpQc